

# Demande de labellisation d'une manifestation scientifique au pré-GDR Sécurité Informatique

<http://gdr-securite.irisa.fr>

Le pré-GDR Sécurité Informatique a décidé d'apporter son soutien aux manifestations scientifiques en lien avec ses activités en leur apportant une visibilité accrue. Une manifestation scientifique peut ainsi prétendre à une labellisation de la part du pré-GDR Sécurité Informatique si elle est très majoritairement centrée sur la sécurité informatique et qu'il a un lien significatif avec la recherche réalisée dans les groupes de travail du pré-GDR. Elle doit en outre être principalement orientée vers la recherche, mais elle peut avoir des liens avec la formation, le monde industriel ou la société en général. Les manifestations concernées sont principalement des conférences, des ateliers et des écoles thématiques, quelle que soit l'affiliation de l'organisateur. Le thème de l'évènement doit concerner au moins l'un des thèmes des groupes de travail du pré-GDR :

- *Codage et cryptographie* (commun avec GDR IM) dirigé par Damien Vergnaud
- *Méthodes formelles pour la sécurité* dirigé par Sébastien Bardin et Stéphanie Delaune
- *Protection de la vie privée* dirigé par Benjamin Nguyen
- *Sécurité et données multimédia* (commun avec GDR Isis) dirigé par Caroline Fontaine et William Puech
- *Sécurité des réseaux et des infrastructures* dirigé par Carlos Aguilar
- *Sécurité des systèmes logiciels* dirigé par Aurélien Francillon et Jean-Yves Marion
- *Sécurité des systèmes matériels* (commun avec GDR SOC2) dirigé par Marie-Lise Flottes et Lillian Bossuet

Pour faire une demande de labellisation, les organisateurs de l'évènement doivent envoyer au directeur du pré-GDR Sécurité Informatique ([gildas.avoine@irisa.fr](mailto:gildas.avoine@irisa.fr)) un descriptif de l'évènement (y compris un lien vers le site web et le nombre de participants attendus) en mettant en avant le lien avec le pré-GDR, notamment les groupes de travail pouvant être concernés par l'évènement. La demande devra parvenir au moins 2 mois avant la date de l'évènement. Après l'évènement, un bref compte rendu précisant le nombre de personnes présentes ainsi que le programme détaillé sera attendu. Le pré-GDR Sécurité Informatique n'apporte pas de soutien financier, mais la labellisation consiste à faire la promotion de l'évènement, notamment sur la liste de diffusion officielle du pré-GDR Sécurité Informatique ainsi que sur son site web. Toute manifestation labellisée associera le logo du pré-GDR à sa promotion.